

RCS : CUSSET Code greffe : 0301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CUSSET atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00145 Numéro SIREN : 351 606 314 Nom ou dénomination : METANOR

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2022 sous le numéro de dépôt 2166

Dépot n°

266



08 JUL. 2022

Greffe du Tribunal
de commerce de Cusset

METANOR
S.A.S au capital de 500 000,00 €
Siège social : rue de la Gare
03270 HAUTERIVE
351 606 314 RCS CUSSET

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

**COMPTES SOUMIS A L'APPROBATION
DE L'ASSOCIEE UNIQUE LE 1^{er} JUIN 2022**

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Pour la société PICOTY

Christian RIDOIRE

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	40 148	40 148		
Fonds commercial (1)	148 421		148 421	148 421
Immobilisations corporelles				
Constructions	524 776	422 636	102 141	122 760
Installations techniques, matériel et outillage industriels	386 267	346 579	39 688	10 729
Autres immobilisations corporelles	93 006	74 943	18 063	25 441
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	16 903		16 903	16 903
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 209 520	884 305	325 215	324 253
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	2 129 115	46 998	2 082 117	1 742 147
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 075 893	11 042	1 064 851	1 078 516
Autres créances	75 803		75 803	231 173
Divers				
Disponibilités	432 537		432 537	728 008
Charges constatées d'avance (3)	15 092		15 092	8 235
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 728 440	58 040	3 670 399	3 788 079
TOTAL GENERAL	4 937 959	942 346	3 995 614	4 112 332

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	500 000	500 000
Réserve légale	50 000	50 000
Autres réserves	1 616 467	1 609 277
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	520 938	357 190
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 687 405	2 516 467
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	73 900	49 597
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5	6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	857 390	1 127 268
Dettes fiscales et sociales	255 159	354 495
Autres dettes	121 754	64 500
TOTAL DETTES	1 308 209	1 595 865
TOTAL GENERAL	3 995 614	4 112 332
(1) Dont à plus d'un an (a)	61 562	42 500
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 246 647	1 553 365
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SAS METANOR**COMPTES ANNUELS****Compte de résultat**

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Prestations de services & activité annexes	30 482	0,32	33 305	0,43	-2 824	-8,48
Ventes de marchandises	9 413 303	99,68	7 757 476	99,57	1 655 827	21,34
PRODUCTION DE L'EXERCICE	9 443 785	100,00	7 790 782	100,00	1 653 003	21,22
Achats de marchandises	7 045 213	74,60	5 513 020	70,76	1 532 194	27,79
Var. Stock de marchandises	-386 967	-4,10	-91 429	-1,17	-295 538	323,24
TOTAL DES ACHATS DIRECTS	6 658 246	70,50	5 421 591	69,59	1 236 655	22,81
MARGE SUR MATIERES	2 785 539	29,50	2 369 191	30,41	416 348	17,57
Salaires de production	790 391	8,37	652 089	8,37	138 302	21,21
Charges sociales	235 708	2,50	206 417	2,65	29 291	14,19
Transfert de charges	26 672	0,28	3 768	0,05	22 904	607,88
TOTAL DES SALAIRES PRODUCTION	999 427	10,58	854 738	10,97	144 689	16,93
MARGE SUR COUT DE PRODUCTION	1 786 112	18,91	1 514 453	19,44	271 659	17,94
Charges externes	949 292	10,05	917 412	11,78	31 881	3,48
Transfert de Charges externes	251		705	0,01	-454	-64,36
Impôts, taxes et versements assimilés	38 296	0,41	48 625	0,62	-10 329	-21,24
TOTAL	987 337	10,45	965 332	12,39	22 006	2,28
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	798 775	8,46	549 122	7,05	249 653	45,46
Autres produits de gestion	1 791	0,02	1 191	0,02	600	50,34
Reprises sur provisions			169		-169	-100,00
Dotations aux amortissements et provisions	79 359	0,84	31 400	0,40	47 959	152,73
Autres charges de gestion	1 175	0,01	220		955	433,97
TOTAL	78 743	0,83	30 260	0,39	48 483	160,22
RESULTAT D'EXPLOITATION	720 032	7,62	518 861	6,66	201 170	38,77
Produits financiers	251		69		181	261,81
Charges financières	161		21		141	681,43
Résultat financier	90		49		41	84,02
RESULTAT COURANT	720 121	7,63	518 910	6,66	201 211	38,78
Produits exceptionnels			2 500	0,03	-2 500	-100,00
Charges exceptionnelles	10 081	0,11	23 931	0,31	-13 850	-57,88
Résultat exceptionnel	-10 081	-0,11	-21 431	-0,28	11 350	-52,96

Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Impôts sur les bénéfices	189 102	2,00	140 289	1,80	48 813	34,79
RESULTAT DE L'EXERCICE	520 938	5,52	357 190	4,58	163 749	45,84

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS METANOR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 3 995 614 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 520 938 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.



Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	148 421			148 421
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 148			40 148
Immobilisations incorporelles	188 568			188 568
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	524 926	5 798	5 948	524 776
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	352 867	33 400		386 267
- Installations générales, agencements aménagements divers	53 009			53 009
- Matériel de transport	161			161
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 836			39 836
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	970 799	39 198	5 948	1 004 049
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	16 903			16 903
Immobilisations financières	16 903			16 903
ACTIF IMMOBILISE	1 176 270	39 198	5 948	1 209 520

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		39 198		39 198
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		39 198		39 198
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		5 948		5 948
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		5 948		5 948

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	148 421
Total	148 421

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 148			40 148
Immobilisations incorporelles	40 148			40 148
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	402 166	20 542	73	422 636
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	342 138	4 441		346 579
- Installations générales, agencements aménagements divers	49 486	1 856		51 342
- Matériel de transport	161			161
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 918	5 522		23 440
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	811 869	32 361	73	844 157
ACTIF IMMOBILISE	852 017	32 361	73	884 305

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 183 691 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	16 903		16 903
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 075 893	1 075 893	
Autres	75 803	75 803	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 092	15 092	
Total	1 183 691	1 166 788	16 903
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs à recevoir	37 637
Personnel - produits À recevoir	2 215
Charges sociales - produits À recev	900
Total	40 752

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 500 000,00 euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 125,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 308 209 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	73 900	12 338	47 456	14 106
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	5	5		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	857 390	857 390		
Dettes fiscales et sociales	255 159	255 159		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	121 754	121 754		
Produits constatés d'avance				
Total	1 308 209	1 246 647	47 456	14 106
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	31 400			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	7 097			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenues	22 286
Intérêts courus s/ emprunts	5
Autres charg.pers.a payer	93 329
Org.soc. autr.ch. a payer	39 383
Etat a payer	3 300
Avoir clients à établir	81 169
Total	239 472

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	15 092		
Total	15 092		

 Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 97 697 euros

La société a souscrit deux contrats pour couvrir ce risque.

Les organismes sont la SOCIETE GENERALE (19,2K€) et GENERALI (53,3K€) pour un montant total de 72,5K€.



La valeur ajoutée

EXEMPLAIRE DESTINE
AUX DEPOTS LEGAUX

METANOR

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 500 000 euros
Rue de la gare
03270 - Hauterive

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice Clos le 31 décembre 2021
(Article L 823-9 du Code de
Commerce)

A l'associée unique

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **METANOR** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes,

le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Chamalières, le 7 mai 2022

le Commissaire aux comptes,
Pour la SAS WOGA

Rodolphe GENEIX

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	40 148	40 148		
Fonds commercial (1)	148 421		148 421	148 421
Immobilisations corporelles				
Constructions	524 776	422 636	102 141	122 760
Installations techniques, matériel et outillage industriels	386 267	346 579	39 688	10 729
Autres immobilisations corporelles	93 006	74 943	18 063	25 441
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	16 903		16 903	16 903
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 209 520	884 305	325 215	324 253
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	2 129 115	46 998	2 082 117	1 742 147
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 075 893	11 042	1 064 851	1 078 516
Autres créances	75 803		75 803	231 173
Divers				
Disponibilités	432 537		432 537	728 008
Charges constatées d'avance (3)	15 092		15 092	8 235
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 728 440	58 040	3 670 399	3 788 079
TOTAL GENERAL	4 937 959	942 346	3 995 614	4 112 332

W O G A

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	500 000	500 000
Réserve légale	50 000	50 000
Autres réserves	1 616 467	1 609 277
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	520 938	357 190
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 687 405	2 516 467
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	73 900	49 597
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5	6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	857 390	1 127 268
Dettes fiscales et sociales	255 159	354 495
Autres dettes	121 754	64 500
TOTAL DETTES	1 308 209	1 595 865
TOTAL GENERAL	3 995 614	4 112 332
(1) Dont à plus d'un an (a)	61 562	42 500
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 246 647	1 553 365
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

W O G A

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

SAS METANOR**COMPTES ANNUELS****Compte de résultat**

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Prestations de services & activité annexes	30 482	0,32	33 305	0,43	-2 824	-8,48
Ventes de marchandises	9 413 303	99,68	7 757 476	99,57	1 655 827	21,34
PRODUCTION DE L'EXERCICE	9 443 785	100,00	7 790 782	100,00	1 653 003	21,22
Achats de marchandises	7 045 213	74,60	5 513 020	70,76	1 532 194	27,79
Var. Stock de marchandises	-386 967	-4,10	-91 429	-1,17	-295 538	323,24
TOTAL DES ACHATS DIRECTS	6 658 246	70,50	5 421 591	69,59	1 236 655	22,81
MARGE SUR MATIERES	2 785 539	29,50	2 369 191	30,41	416 348	17,57
Salaires de production	790 391	8,37	652 089	8,37	138 302	21,21
Charges sociales	235 708	2,50	206 417	2,65	29 291	14,19
Transfert de charges	26 672	0,28	3 768	0,05	22 904	607,88
TOTAL DES SALAIRES PRODUCTION	999 427	10,58	854 738	10,97	144 689	16,93
MARGE SUR COUT DE PRODUCTION	1 786 112	18,91	1 514 453	19,44	271 659	17,94
Charges externes	949 292	10,05	917 412	11,78	31 881	3,48
Transfert de Charges externes	251		705	0,01	-454	-64,36
Impôts, taxes et versements assimilés	38 296	0,41	48 625	0,62	-10 329	-21,24
TOTAL	987 337	10,45	965 332	12,39	22 006	2,28
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	798 775	8,46	549 122	7,05	249 653	45,46
Autres produits de gestion	1 791	0,02	1 191	0,02	600	50,34
Reprises sur provisions			169		-169	-100,00
Dotations aux amortissements et provisions	79 359	0,84	31 400	0,40	47 959	152,73
Autres charges de gestion	1 175	0,01	220		955	433,97
TOTAL	78 743	0,83	30 260	0,39	48 483	160,22
RESULTAT D'EXPLOITATION	720 032	7,62	518 861	6,66	201 170	38,77
Produits financiers	251		69		181	261,81
Charges financières	161		21		141	681,43
Résultat financier	90		49		41	84,02
RESULTAT COURANT	720 121	7,63	518 910	6,66	201 211	38,78
Produits exceptionnels			2 500	0,03	-2 500	-100,00
Charges exceptionnelles	10 081	0,11	23 931	0,31	-13 850	-57,88
Résultat exceptionnel	-10 081	-0,11	21 431	0,28	31 512	52,96
					04 73 31 55 77	

Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Impôts sur les bénéfices	189 102	2,00	140 289	1,80	48 813	34,79
RESULTAT DE L'EXERCICE	520 938	5,52	357 190	4,58	163 749	45,84

W O G A

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SAS METANOR

Annexe

W O G A

Société de Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie

Régionale de LYON - RIOM

19, Boulevard Berthelot

CS 50012

63407 CHAMALIÈRES CEDEX

☎ 04 73 31 55 77

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS METANOR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 3 995 614 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 520 938 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

W O G A

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	148 421			148 421
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 148			40 148
Immobilisations incorporelles	188 568			188 568
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	524 926	5 798	5 948	524 776
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	352 867	33 400		386 267
- Installations générales, agencements aménagements divers	53 009			53 009
- Matériel de transport	161			161
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 836			39 836
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	970 799	39 198	5 948	1 004 049
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	16 903			16 903
Immobilisations financières	16 903			16 903
ACTIF IMMOBILISE	1 176 270	39 198	5 948	1 209 520

W O G A

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		39 198		39 198
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		39 198		39 198
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		5 948		5 948
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		5 948		5 948

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	148 421
Total	148 421

W O G A

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 148			40 148
Immobilisations incorporelles	40 148			40 148
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	402 166	20 542	73	422 636
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	342 138	4 441		346 579
- Installations générales, agencements aménagements divers	49 486	1 856		51 342
- Matériel de transport	161			161
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 918	5 522		23 440
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	811 869	32 361	73	844 157
ACTIF IMMOBILISE	852 017	32 361	73	884 305

W O G A

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 183 691 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	16 903		16 903
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 075 893	1 075 893	
Autres	75 803	75 803	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 092	15 092	
Total	1 183 691	1 166 788	16 903
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs à recevoir	37 637
Personnel - produits À recevoir	2 215
Charges sociales - produits À recev	900
Total	40 752

W O G A
 Société de Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de LYON - RIOM
 19, Boulevard Berthelot
 CS 50012
 63407 CHAMALIÈRES CEDEX
 ☎ 04 73 31 55 77

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 500 000,00 euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 125,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 308 209 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	73 900	12 338	47 456	14 106
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	5	5		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	857 390	857 390		
Dettes fiscales et sociales	255 159	255 159		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	121 754	121 754		
Produits constatés d'avance				
Total	1 308 209	1 246 647	47 456	14 106
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	31 400			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	7 097			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenues	22 286
Intérêts courus s/ emprunts	5
Autres charg.pers.a payer	93 329
Org.soc. autr.ch. a payer	39 383
Etat a payer	3 300
Avoir clients à établir	81 199
Total	239 472

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie

19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	15 092		
Total	15 092		

W O G A

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

 Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 97 697 euros

La société a souscrit deux contrats pour couvrir ce risque.

Les organismes sont la SOCIETE GENERALE (19,2K€) et GENERALI (53,3K€) pour un montant total de 72,5K€.

W O G A

Société de Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie

Régionale de LYON - RIOM

19, Boulevard Berthelot

CS 50012

63407 CHAMALIÈRES CEDEX

☎ 04 73 31 55 77

METANOR
S.A.S au capital de 500 000,00 €
Siège social : rue de la Gare
03270 HAUTERIVE
351 606 314 RCS CUSSET

RAPPORT DU PRESIDENT PRESENTE A L'ASSOCIEE UNIQUE LE 1^{er} JUIN 2022

Messieurs,

Nous vous invitons à statuer sur les comptes annuels de l'exercice écoulé, clos le 31 décembre 2021 et sur toutes questions accessoires.

Les questions à débattre se présentent de la manière suivante :

I - EXPOSE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE

1- Chiffre d'affaires

L'activité sociale a été marquée par une augmentation du chiffre d'affaires hors taxes qui s'est élevé à 9.443.784 € contre 7.790.781 € pour l'exercice précédent.

2- Résultat

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 520.938 € après dotation de 32.360 € aux amortissements, constatation de provisions pour dépréciations d'actifs circulants pour 46.998 € et comptabilisation d'une charge pour impôt sur les sociétés de 189.102 €.

3- Faits marquants de l'activité sociale pendant l'exercice

L'exercice clos au 31 décembre 2021 a été marqué par une augmentation de l'ordre de 21,22 % de notre chiffre d'affaires HT, qui s'est globalement élevé à 9.443.784 € contre 7.790.781 € l'exercice précédent, progression essentiellement liée aux efforts commerciaux déployés sur nos zones de chalandise, ainsi qu'à la renommée de notre société.

Corrélativement, nous avons constaté une augmentation de 20,26 % de nos charges d'exploitation, qui se sont globalement élevées à 8.752.467 € contre 7.277.744 € l'exercice précédent, corollaire de l'augmentation de notre chiffre d'affaires.

Dans ces conditions, notre résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à hauteur de 720.031 € contre un résultat bénéficiaire de 518.861 € l'exercice précédent, soit une progression significative de 38,77 % de notre rentabilité.

Compte tenu de ces éléments, d'un résultat financier bénéficiaire de 89 €, d'un résultat exceptionnel déficitaire de (10.081) € et d'une charge d'impôt sur les sociétés de 189.102 €, notre résultat net comptable à la clôture de l'exercice ressort bénéficiaire à hauteur de 520.938 € contre un bénéfice net comptable de 357.189 € l'exercice précédent, soit une progression significative de 45,84 % de notre rentabilité.



D'un point de vue social, l'effectif salarié moyen sur l'exercice s'est élevé à 18 salariés, comme l'exercice précédent.

4- Progrès réalisés

Les progrès réalisés résident dans la bonne progression de notre chiffre d'affaires, qui malgré l'augmentation de nos charges d'exploitation, nous a permis d'améliorer significativement notre rentabilité, tant en terme de résultat d'exploitation qu'en terme de résultat net comptable.

5- Difficultés rencontrées

Durant l'exercice clos la société n'a été confrontée à aucune difficulté spécifique justifiant d'être mentionnée dans le présent rapport.

6- Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir, étroitement liées au contexte économique actuel, résident dans le maintien de notre volume d'affaires, assorti d'une rationalisation de nos charges d'exploitation, afin de pérenniser notre niveau de rentabilité.

Depuis le début de l'exercice en cours, nous constatons un niveau d'activité identique à celui de l'exercice précédent.

II - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous vous précisons que depuis le début de l'exercice social en cours, il n'est survenu aucun évènement important venant modifier profondément les données indiquées plus haut.

III – GESTION PREVISIONNELLE DE LA SOCIETE

Notre société n'ayant pas atteint les seuils visés aux articles L 232-2 et R 232.2 et suivants du code de commerce n'est pas dans l'obligation d'établir les documents de gestion prévisionnelle définis au sein desdits articles.

IV - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre société n'est toujours pas concernée par des activités de recherche et de développement au sens technique du terme.

V – AUTO-CONTROLE - FILIALES ET PARTICIPATIONS

5.1 - Autocontrôle

Nous vous précisons que notre société n'est pas concernée par les dispositions légales relatives à l'auto-contrôle.

5.2 – Filiales et participations

Nous vous signalons que lors de l'exercice écoulé, la société n'a pris aucune participation dans aucune autre société, et n'a toujours aucune filiale ou participation extérieure.



VI - METHODES D'EVALUATION ET FORMES DE PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur que les années précédentes.

VII - RAPPELS DIVERS

1- Frais généraux

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons d'approuver le montant global des dépenses et charges visées à l'article 39.4 du même code (frais généraux non déductibles des bénéfices) et qui se sont élevés globalement à 3.054 € pour l'exercice écoulé, étant précisé que l'impôt qui en résulte est de 809 €.

2- Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, tel que modifié par l'article 76 V de la loi de finances pour 2006 n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents par la société, se sont élevés respectivement à :

EXERCICES	DIVIDENDES
31.12.2020	350.000 €
31.12.2019	400.000 €
31.12.2018	560.000 €

3- Informations sur les délais de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L 441-14 du Code de Commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients mentionnés à l'article D 441-4 du Code de Commerce :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (article D. 441-4 I du Code de commerce)

	Article D 441 I-2 : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice, dont le terme est échu						Article D 441 I-2 : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice, dont le terme est échu					
	0 jour indicatif	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour indicatif	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	189					78	205					37
Montant total des factures concernées TTC	458964	258777	-45998	-25491	665	187953	635428	-11541	-14689	8508	-29621	-47343

Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	5,03	2,83	-0,50	-0,28	0,01	2,06						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							5,61	-0,10	-0,13	0,08	-0,26	-0,41
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues <i>préciser HT ou TTC</i>												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : <i>(préciser)</i> Délais légaux : <i>(préciser)</i>						Délais contractuels : <i>(préciser)</i> Délais légaux : <i>(préciser)</i>					

VIII - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

L'affectation des résultats que nous vous proposons, est conforme à la loi et à nos statuts :

Constatant que la réserve légale est intégralement dotée, nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé de la manière suivante :

bénéfice 520.938 €

- au poste « autres réserves » 120.938 €
- à la distribution de dividendes 400.000 €

Le dividende brut ainsi alloué s'établirait à 100 € par titre.

Les dividendes seraient mis en paiement au siège social à compter du jour de l'assemblée.

IX - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons de prendre acte des conventions visées à l'article 227.10 du code de commerce.

X - MANDATS SOCIAUX

Nous vous rappelons que le mandat du commissaire aux comptes ne vient pas à échéance avec la présente réunion.

Votre commissaire aux comptes relate par ailleurs, dans son rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de la mission qui lui est dévolue par la loi.



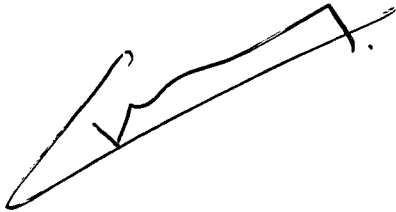
Votre Président vous invite à prendre les décisions proposées.

Fait le 3 Mai 2022

Le Président

Pour la société PICOTY

Christian RIDOIRE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christian Ridoire', written over a horizontal line.

METANOR
S.A.S au capital de 500 000,00 €
Siège social : rue de la Gare
03270 HAUTERIVE
351 606 314 RCS CUSSET

AFFECTATION DES RESULTATS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Affectation proposée par le Président

Constatant que la réserve légale est intégralement dotée, nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé de la manière suivante :

bénéfice **520.938 €**

- au poste « autres réserves » 120.938 €
- à la distribution de dividendes 400.000 €

Le dividende brut ainsi alloué s'établirait à 100 € par titre.

Les dividendes seraient mis en paiement au siège social à compter du jour de l'assemblée.

Affectation décidée le 1^{er} juin 2022

L'associée unique, constatant que la réserve légale est intégralement dotée,

DECIDE d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé de la manière suivante

bénéfice **520.938 €**

- au poste « autres réserves » 120.938 €
- à la distribution de dividendes 400.000 €

Le dividende brut ainsi alloué s'établit à 100 € par titre.

Les dividendes seront mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Le Président
Pour la société PICOTY
Christian RIDOIRE

